



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 17 janvier 2017
Projet de résolution

Formation initiale

Considérant

- les nombreuses résolutions de la SPG et du SER pour une formation au niveau master pour les enseignant-e-s primaires (AGO de la SPG 2005, 2006, 2007 et AGE de la SPG de janvier 2005; pétition du SER, et résolutions multiples),
- la prise de position du comité pour une formation initiale au niveau master dans le but de répondre à la motion parlementaire en 2014,

les membres de la SPG, réuni-e-s en Assemblée générale extraordinaire (AGE) le 17 janvier 2017 :

- **réaffirment** la nécessité d'une formation au niveau master pour les enseignant-e-s du primaire;
- **s'opposent** au projet de loi (PL11926 du 3 juin 2016) visant la réduction d'une année de la formation initiale des enseignant-e-s primaires.

En conséquence, les membres de la SPG, réuni-e-s en AGE le 17 janvier 2017:

- **mandatent** le comité pour continuer de convaincre les partis du Grand Conseil à ne pas accepter cette loi;
- **mandatent** le comité pour lancer un référendum contre cette loi si elle devait être adoptée par le Grand Conseil;
- **demandent** à tous les membres de la SPG de se mobiliser pour récolter des signatures le cas échéant afin de faire aboutir le référendum et pour la campagne de votation qui suivra;
- **délèguent** au comité la gestion du budget de campagne nécessaire inhérent à cette action.

Résolution adoptée à l'unanimité